

Terouma
Chabbat Zakhor

20 Février 2021
8 Adar 5781

1175

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La nécessité de construire le tabernacle

« Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux. »

(Chémot 25, 8)

Il y a lieu de se demander pourquoi l'Éternel a ordonné qu'on Lui construise le tabernacle comme demeure, alors que, même si l'on pouvait rassembler tous les mondes supérieurs et inférieurs, ils ne seraient pas suffisamment vastes pour contenir Sa grandeur et Sa redoutable majesté.

Conscient que l'homme ne peut pas se mesurer à une épreuve dépassant ses capacités, le Saint béni soit-Il ne le soumet à un test que dans la mesure où il sera capable de le surmonter. Par ailleurs, plus un homme se trouve à un niveau élevé, plus il est en mesure de faire face à une épreuve de taille. Or, lors de leur traversée du désert, les enfants d'Israël méritèrent de vivre de façon miraculeuse : leurs vêtements et chaussures ne se détérioraient pas, ils n'avaient pas de besoins naturels et l'Éternel s'adressait à eux « face à face ». Par rapport à son niveau exceptionnellement élevé, cette « génération de la connaissance » aurait dû surmonter l'épreuve, en s'abstenant de construire un veau d'or en dépit du retard apparent de Moché. Mais, elle se laissa séduire par le mauvais penchant.

Le verset « Ils eurent foi en l'Éternel et en Moché, Son serviteur » (Chémot 14, 31) souligne que la foi des enfants d'Israël dans leur Créateur était basée sur leur foi en Moché. En tant que chef spirituel, il les menait à croire en D.ieu. En outre, c'est par le mérite de Moché qu'ils bénéficièrent de tant de miracles dans le désert, puisque, n'ayant pas encore accepté la Torah, ils ne détenaient pas de mérite personnel. Ceci constituait une raison supplémentaire à leur foi en Moché, elle-même médiatrice de leur foi en D.ieu. Ils voyaient en Moché une image divine, de laquelle ils puisaient les forces nécessaires pour servir l'Éternel.

Par conséquent, lorsque Moché monta au ciel, les enfants d'Israël ressentirent soudain une terrible sensation de vide. Conscient de l'identification spirituelle à sa personne, Moché leur avait conseillé, avant de monter sur le mont Sinaï, de s'attacher à Aharon et 'Hour durant son absence et de puiser en eux les forces nécessaires pour servir l'Éternel. Cependant, ils étaient liés à lui de manière si radicale qu'ils n'y parvinrent point et s'égarèrent rapidement : dès qu'il tarda à redescendre, ils n'en purent plus et construisirent le veau d'or.

Il en ressort que tout homme a besoin d'une image spirituelle à laquelle il peut s'attacher. En Egypte, nos ancêtres s'attachèrent à celle de Paro, en qui ils voyaient une divinité du fait que les eaux du Nil

montaient à sa rencontre (Rachi sur Béréchit 47, 10). Par la suite, quand ils constatèrent qu'il se prosternait lui-même devant Moché, ils transposèrent leur dépendance en lui en une autre absolue en Moché. Par conséquent, dès l'instant où il tarda à redescendre du mont Sinaï, ils s'affolèrent, croyant mort celui en qui ils avaient placé tous leurs espoirs. Dès lors, ils recherchèrent immédiatement une nouvelle image qui leur servirait d'intermédiaire dans leur service divin, ce pour quoi ils construisirent le veau d'or, se replongeant malheureusement dans les abominables pratiques idolâtres égyptiennes.

Le Saint béni soit-Il, connaissant la faiblesse de Son peuple, désirait le détacher complètement de cette habitude d'identification. Aussi fit-Il en sorte que Moché tarde à descendre de la montagne, les estimant capables de surmonter cette épreuve en s'abstenant de construire un veau d'or et, simultanément, d'en déduire la nécessité de Le servir de manière directe. Cependant, une fois que le peuple juif ne se montra pas à la hauteur de cette épreuve, l'Éternel dit à Moché : « Descends, car ton peuple s'est corrompu. » (Chémot 32, 7) Leur dépendance excessive par rapport à Moché les précipita à un niveau bas et indigne.

La vie d'un homme sur terre étant limitée, le Saint béni soit-Il cherchait à détacher Ses enfants de cette habitude d'identification. Car, s'ils ne s'habituèrent pas à Le servir de façon directe, ils risquaient, dès la mort de Moché, de se retrouver aussitôt complètement perdus.

Ainsi donc, D.ieu leur demanda de construire un tabernacle, lieu où résiderait Sa présence, afin qu'ils y puisent les forces spirituelles nécessaires pour Le servir. Il est dit : « Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux », tout homme devant préparer son corps à devenir un petit tabernacle, c'est-à-dire un réceptacle digne de la Présence divine. En effet, le tabernacle finirait par être détruit, tout comme les deux Temples. L'homme doit donc s'efforcer de devenir lui-même un réceptacle digne pour la Présence divine, de sorte à ne pas se trouver désemparé suite aux destructions successives du tabernacle et des Temples. Tel est le sens du verset : « Là où il n'y a pas d'homme, efforce-toi d'en être. » (Avot 2, 5)

Aujourd'hui, en l'absence de Temple duquel nous aurions pu puiser des forces ravivant notre corps et notre âme, nous avons pris l'habitude de nous rendre sur les tombeaux des justes, pour nous y recueillir et prier d'avoir droit au salut par leur mérite. Toutefois, qu'on n'en vienne pas à croire, à D.ieu ne plaise, que le juste lui-même nous accorde la bénédiction ; il n'est qu'un intermédiaire, intercédant en notre faveur.



ת"ב



All. Fin R. Tam

Paris 18h00 19h08 19h54

Lyon 17h55 19h00 19h43

Marseille 17h56 18h59 19h41

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • Fax: +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 8 Adar, Rabbi Eliahou HaCohen d'Izmir, auteur du Chévèt Moussar

Le 9 Adar, Rabbi Méïr Pinto

Le 10 Adar, Rabbi Berl Eizenstein, Roch Yécheva de Kiriat Mélekh

Le 11 Adar, Rabbi Yossef 'Haïm David Azoulay, le 'Hida

Le 12 Adar, les saints frères Chmaya et A'hia, martyrs de Lod

Le 13 Adar, Rabbi Yo'hanan Sofer, l'Admour d'Arloy

Le 14 Adar, Rabbi Chem Tov, fils de Rabbi Its'hak Benoualid



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Tsédaka et guérison

Invité à une grande soirée de gala organisée en Israël en faveur d'une caisse de charité, je remarquai, en arrivant sur les lieux, la présence de nombreux Rabanim célèbres. Je me dis qu'ils prononceraient certainement des paroles de renforcement à l'intention du public et que ma présence n'était donc pas indispensable. Aussi, me dirigeai-je vers la sortie pour rejoindre un autre rassemblement où l'on m'attendait et m'avait demandé de prendre la parole.

Mais, lorsque je m'apprêtais à quitter la salle, une dame handicapée, assise dans un fauteuil roulant, s'avança vers moi et me demanda de lui accorder quelques minutes d'attention.

J'acquiesçai et elle se mit à me raconter son histoire. Avant d'être frappée par ce handicap, elle avait l'habitude de donner des cours à des femmes portant sur des sujets de morale, raffermissant leur crainte du Ciel et les rapprochant de D.ieu. Son handicap l'empêchait de poursuivre cette tâche, ce qui la peinait énormément. Mère de dix enfants, leur éducation lui était également devenue plus difficile, mais sa plus grande peine était de ne pouvoir continuer à renforcer le public féminin à travers ses cours. Aussi me demandait-elle ma brakha pour une prompte guérison, par le mérite de mes ancêtres.

Au même instant, j'entendis qu'on faisait appel au public : il manquait encore une certaine somme pour combler des besoins urgents de la caisse de charité. Aussi, fis-je dans mon cœur le vœu, si le Créateur

accordait la guérison à cette femme et lui permettait de marcher à nouveau, de compléter la somme manquante.

Après une certaine période, elle guérit et put, grâce à D.ieu, recommencer à marcher comme tout le monde. Je me demandais alors comment j'allais pouvoir tenir parole et transmettre à la tsédaka l'importante somme que je m'étais mentalement engagé à verser.

Face à ma détresse et à ma volonté de tenir mes engagements, on m'envoya, du Ciel, le salut de manière miraculeuse.

Un Juif très fortuné, qui avait offert plusieurs sifré Torah à une synagogue de Jérusalem, m'invita à la cérémonie célébrant cet évènement. J'acceptai de me joindre à cette fête en l'honneur de la Torah et, en guise de remerciement pour ma participation, ce notable me remit une enveloppe fermée, précisant que cet argent était destiné à la tsédaka.

En tâtant l'enveloppe, je compris qu'elle contenait un chèque. M'adressant au gendre donateur, je lui demandai s'il y avait inscrit la somme qu'il me fallait rassembler.

Sidéré, il me questionna : « D'où le Rav le sait-il donc ?! »

Je lui racontai les faits qui avaient présidé à ce concours de circonstances et m'empressai de transmettre l'enveloppe à son destinataire, comme je l'avais promis. L'assistance miraculeuse que le Saint béni soit-Il m'avait accordée me permit alors de ressentir, de manière palpable, combien Il est attentif à nos prières.



PAROLES DE TSADIKIM

Pourquoi l'Admour lissait les billets d'argent

Le Rabbi de Kretchnev chelita raconte qu'à chaque fois que son père, Rabbi David Moché de Kretchnev zatsal, terminait de recevoir le public chez lui, il prenait la liasse de billets d'argent remis par ses 'hassidim et les personnes ayant sollicité sa bénédiction, pour en retirer ceux qui étaient froissés et les lisser de ses mains, veillant à ce que tous soient droits. Il l'interrogea une fois sur cette étrange habitude, les billets ayant la même valeur qu'ils soient froissés ou non.

Le Sage lui répondit : « Ces billets sont destinés à la tsédaka. Je les distribue aux gens venant me confier leur détresse et se lamenter de leurs difficultés pécuniaires. C'est pourquoi je les lisse, afin de leur donner, en plus de cet argent dont ils ont tant besoin, un bon sentiment, tout aussi important. »

Cette histoire, souligne Rav Eliezer Youtkovsky chelita, nous communique un message fondamental : la mitsva de tsédaka ne s'applique pas uniquement par un don d'argent ou de nourriture. Il existe de nombreuses manières de l'observer et, même quand on le fait par le biais d'un soutien financier, on doit se soucier de l'accomplir de manière optimale.

L'ouvrage Or'hot Tsadikim précise, dans le chapitre sur la générosité, que la tsédaka peut être exécutée par un don monétaire, une aide physique ou une assistance intellectuelle.

En réalité, chacun doit s'efforcer de secourir son prochain dans ces trois domaines. Il convient de le faire profiter, autant que possible, de ses connaissances, de lui prêter des livres, etc. D'après Rav Moché Feinstein zatsal, de même que tout Juif a l'obligation de donner un dixième de son revenu, il doit consacrer un dixième de son temps à autrui, en lui enseignant Torah et crainte du Ciel.

Celui qui donne de l'argent à la tsédaka n'est pas pour autant exempt de l'obligation de pratiquer de la bienfaisance avec son corps en même temps.

Tel est le sens de l'enseignement de nos Maîtres : « Plus grand est celui qui montre ses dents blanches à son prochain [qui lui sourit] que celui qui lui donne du lait. » De nombreuses autres maximes de nos Sages insistent sur l'importance cruciale de remettre nos dons avec le sourire, afin de procurer une sensation agréable à leur bénéficiaire.

DE LA HAFTARA

« Chmouel dit (...). » (Chmouel I chap. 15)

Lien avec la paracha : lors de ce Chabbat, Chabbat Zakhor, nous lisons la haftara où il est question de la mitsva d'effacer le souvenir d'Amalec qui sortit en guerre contre le peuple juif à l'époque du roi Chaoul.

Les achkénazes lisent la haftara à partir de : « Ainsi parle (...). » (Ibid.)

CHEMIRAT HALACHONE

S'excuser et apaiser son prochain

Un homme ayant causé préjudice à son prochain doit lui demander pardon et l'apaiser, même si celui-ci ignore son méfait.

Par exemple, si un employé aurait dû obtenir une promotion dans son emploi et ne l'a pas eue à cause de propos médisants prononcés à son patron, on est tenu d'aller s'excuser auprès de lui en lui expliquant ce qui est arrivé, même s'il n'était pas au courant.

Cependant, d'après Rav Israël Salanter, si cette information risque de lui causer de la peine, il vaut mieux renoncer à cette étape du repentir.



PERLES SUR LA PARACHA

Un don désintéressé

« *Qu'ils prennent pour Moi un prélèvement.* » (Chémot 25, 2)

Rachi explique : « "Pour Moi" : à l'intention de Mon Nom. » De nombreux commentateurs se sont interrogés sur le sens de cette interprétation.

Dans l'ouvrage Bikouré Réouven, est rapportée celle de Rabbi Yossef Adès zatsal. Citant le verset « Possesseur d'une chose sainte, on peut en disposer ; dès qu'on l'a donnée au Cohen, elle est à lui », la Guémara (Brakhot 63a) explique que celui qui ne remet pas ses prélèvements au Cohen, pour économiser, finira par avoir besoin de lui à cause de sa femme.

Cette idée peut être lue en filigrane dans l'interprétation de Rachi. La Torah éduque tout Juif à donner son prélèvement conformément à la loi, sans lésiner. Pourquoi ? « "Pour Moi" : à l'intention de Mon Nom », c'est-à-dire afin d'éviter de devoir, par la suite, causer l'effacement du Nom divin inscrit sur le parchemin qu'on jetait dans les eaux amères, donnés par le Cohen à une femme soupçonnée d'infidélité. Car, tel est bien le sort réservé à celui qui manque de remettre aux Cohanim ce qui leur revient.

L'unique but de la richesse

« *Et voici l'offrande que vous recevrez d'eux : or, argent et airain.* » (Chémot 25, 3)

Dans son ouvrage Kad Vakéma'h, Rabbénou Bé'hayé affirme que le Saint béni soit-Il accorde la richesse à l'homme uniquement afin qu'il l'emploie pour observer les mitsvot.

La source de cette idée se trouve dans le Midrach : « Rabbi Chimon ben Lakich dit : le monde ne méritait pas d'utiliser l'or. Pourquoi donc a-t-il été créé ? Pour le tabernacle et le Temple, comme le prouvent les versets "l'or de ce pays-là est bon (tov)" (Béréchit 2, 12) et "cette belle (tov) montagne et le Liban" (Dévarim 3, 25), expression se référant au Temple. »

Chanter, louer et bénir le Nom divin

« *Tu la recouvriras d'or pur.* » (Chémot 25, 11)

Le Sifté Cohen fait remarquer que le terme zahav (or) est composé des initiales des mots zimra (chant), hallel (louange) et baroukh (béni).

Il en déduit notre devoir, pendant que nous sommes attablés, de prononcer des paroles de Torah, de réciter des louanges et de dire la bénédiction adéquate sur chaque aliment consommé.

Les enfants, gages des parents

« *Tu feras un propitiatoire d'or pur.* » (Chémot 25, 17)

Dans son ouvrage Tsror Hamor, Rabbi Avraham Saba zatsal explique le sens du nom kaporèt donné au propitiatoire : « Car il apportait une expiation (kapara) pour toutes les générations, comme il est dit : "La bonté et la bienveillance effacent la faute" et "Si la faute des fils d'Elie pouvait être pardonnée par les sacrifices et les oblations" – par les sacrifices et les oblations, elle ne peut être pardonnée, mais uniquement par les paroles de Torah, supérieures à tous les sacrifices, commentent nos Sages (Roch Hachana 18a). »

Cela étant, la Torah a été créée pour être continuellement étudiée, ce dont tous les hommes ne sont pas à la hauteur, contrairement aux jeunes enfants qui en ont la force. Lors du don de la Torah, ils ont été désignés comme garants de leurs parents. Quand ceux-ci n'étudient pas, D.ieu réclame Sa dette aux premiers, comme il est dit : « Tu as oublié la doctrine de ton D.ieu ; Moi, de même, J'oublierai tes enfants. » (Hochéa 4, 6) C'est pourquoi il est dit : « Par la bouche des enfants et des nourrissons, Tu as fondé Ta puissance. » Par ailleurs, ils ont le pouvoir d'annuler les mauvais décrets, comme le souligne la suite du verset : « Tu réduis à l'impuissance ennemis et adversaires rancuniers. »

Il est écrit : « Un doux parler brise (tichbar) la plus dure résistance (garem) », où ces deux derniers termes correspondent respectivement aux initiales des expressions tinokot chel beit raban (les jeunes enfants) et guézérot raot mévatlim (annulent les mauvais décrets).

C'est pourquoi le verset suivant celui évoquant la construction du propitiatoire mentionne celle des chérubins : « Puis tu feras deux chérubins d'or », allusion aux enfants qui étudient la Torah et apportent ainsi une protection à l'ensemble du peuple, conformément à la traduction du Targoum du mot krouvim, rabia, c'est-à-dire enfants.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le devoir de l'homme de renouveler ses forces pour servir l'Eternel

« *Peaux de ta'hach et bois de chitim.* » (Chémot 25, 5)

D'après nos Sages (Chabbat 28b), le ta'hach, dont la peau était utilisée pour la confection des tentures, a été spécialement créé pour les besoins de la construction du tabernacle et a ensuite été mis de côté. Il a été conçu pour la seule nécessité du moment. Pourtant, l'Eternel aurait également pu le créer dès les six jours de la Création, afin qu'il soit immédiatement disponible, le moment venu. Si l'on soutient qu'il souhaitait que cette bête rarissime ne soit jamais vue autre part que lors de la confection du tabernacle, il aurait néanmoins pu la créer en même temps que tous les autres animaux et la cacher dans de lointaines forêts. Pourquoi avoir attendu l'édification du tabernacle pour la créer ?

Le Saint béni soit-Il désirait ainsi nous enseigner une leçon : de même qu'il a immédiatement répondu au besoin des peaux de ta'hach en créant cet animal, l'homme, comparable à un petit tabernacle – son esprit étant assimilable à l'arche sainte, ses yeux au chandelier, sa bouche à la table, etc. – a le devoir de créer en lui de nouvelles forces afin de s'élever dans son service divin. Même quand il a l'impression que toutes ses forces se sont épuisées, il lui incombe de mettre à profit ses dernières et de se ressaisir, conformément à l'enseignement du roi Salomon : « Si tu la souhaites comme de l'argent, et la recherches comme des trésors, alors, tu auras le sens de la crainte de l'Eternel. » (Michlé 2, 4-5) Si on désire déterminer combien d'efforts on doit fournir pour acquérir la crainte de D.ieu et une juste compréhension de la Torah, et quel est le potentiel personnel dont on dispose, il suffit de s'imaginer quelles forces on aurait été prêt à investir pour gagner de l'argent et des trésors.

Imaginons un homme extrêmement fatigué, qui est allé se reposer. S'il recevait subitement un appel téléphonique lui annonçant être l'heureux gagnant d'une importante somme d'argent au loto, il se renforcerait sans doute aussitôt comme un lion, oublierait sa fatigue et courrait chercher son dû, de peur que cette heure de grâce ne lui échappe. Or, malheureusement, combien de personnes courent toute leur vie après l'argent et s'acharnent au travail, se retrouvant finalement épuisées face aux livres de Torah, dans les quelques instants qui leur restent à leur consacrer.

Le fait de renouveler perpétuellement ses forces pour étudier la Torah, plus précieuse que l'or et que les perles, représente un considérable travail sur soi. Le Saint béni soit-Il, qui désirait nous enseigner la constance de cette nécessité – y compris dans une situation où l'on pense ne plus avoir de forces – a attendu le moment de la construction du tabernacle pour créer le ta'hach, afin que nous prenions conscience de notre devoir, à nous qui détenons la dimension du tabernacle, de nous attacher aux voies divines en ravivant nos forces pour l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Avec la construction du tabernacle, note Rabbi Réouven Elbaz chelita dans son ouvrage Machkhéni A'harékha, les enfants d'Israël eurent le mérite de prendre, pour ainsi dire, un nouveau prélèvement, en plus de la Torah, en l'occurrence le Saint béni soit-Il.

D'après nos Sages, tout homme qui pénétrait dans le tabernacle ou le Temple était en mesure de ressentir la Présence divine qui y résidait, au point qu'il avait l'inspiration divine. Ainsi, au sujet du prophète Yona, il est affirmé qu'il comptait parmi les pèlerins se rendant au Temple et, lorsqu'il se joignit à la célébration de sim'hat beit hachoeva, il reçut l'inspiration divine.

La Torah est si chère à l'Eternel qu'Il ne peut s'en séparer. Il se délecte inlassablement et continuellement avec elle. C'est pourquoi Il demanda au peuple juif de Lui construire une résidence sur terre, afin de pouvoir y déployer Sa Présence et continuer à demeurer auprès de la Torah.

Nous en déduisons l'immense valeur de celle-ci. « Plus précieuse que les perles, tes plus chers trésors ne la valent point », déclare le roi Chlomo (Michlé 3, 15).

La prépondérance de la Torah implique une double dette pour nous : non seulement nous devons l'étudier nous-mêmes, en lui réservant une plage horaire ou en participant à des cours de Torah, mais il nous incombe également de nous soucier que les autres l'étudient. Chaque Juif a l'obligation de « faire paître son troupeau dans les jardins et cueillir des roses » (Chir Hachirim 6, 2), de rechercher dans les rues des âmes juives égarées et de les ramener à notre sainte Torah.

Grâce à D.ieu, notre génération a vu la réalisation de la prophétie d'Amos : « Voici, des jours vont venir, dit le Seigneur D.ieu, où J'enverrai de la famine dans le pays : ce ne sera ni la faim demandant du pain ni la soif de l'eau, mais le besoin d'entendre les paroles de l'Eternel. » (8, 11) En tout lieu, on peut ressentir une soif de judaïsme, une soif d'écouter des paroles de Torah. Toute soirée organisée dans le but de satisfaire cette demande pressante est couronnée de succès. Les salles ou synagogues sont combles, abritant des centaines de personnes partageant toutes la même aspiration – « entendre les paroles de l'Eternel ».

Au-travers d'une chevelure abondante et d'habits légers, se dissimule une âme juive ayant soif de Torah et suppliant qu'on réponde à son appel.

Les médias tentent de diffuser une image inversée, mais ils ne peuvent modifier la réalité observée sur le terrain. En Israël, les synagogues sont emplies de gens éprouvant un désir ardent de se rapprocher de leur Père céleste.

Contrairement à toute attente, le phénomène décrit par la Torah peut être observé : « Plus ils l'accablèrent, plus il se multiplia et plus il augmenta. » (Chémot 1, 12) Des jeunes gens non religieux qui écoutent les nouvelles et lisent des journaux antireligieux viennent vérifier de plus près leurs informations. Ils se risquent dans des lieux d'étude, goûtent à cette occupation et y trouvent une délectation, dans l'esprit du verset « Goûtez et voyez que l'Eternel est bon » (Téhilim 34, 9).

Racontons une histoire, parmi tant d'autres similaires existant à ce sujet. Un jour, un jeune homme 'hiloni de vingt-deux ans fit son entrée dans notre Yéchiva. Il voulait y étudier une petite période.

« Qui t'a envoyé ici ? lui demandai-je.

– Le journal untel, répondit-il.

– Y rédiges-tu un article ?

– Pas du tout ! J'en ai simplement lu un et j'ai voulu tester moi-même son authenticité.

– Qu'as-tu lu dans cet article ? »

Il se mit alors à m'en faire le récit. Il s'agissait de l'histoire d'un jeune couple qui avait effectué un retour aux sources. Le mari était le fils de l'un des plus célèbres propriétaires de chantier naval. Ces derniers, ainsi que ses beaux-parents, se lamentèrent : « On nous a pris nos enfants ! » Ceux-ci rétorquèrent que personne n'avait exercé sur eux la moindre contrainte, mais leurs parents continuèrent à déplorer la « coercition religieuse » dont ils avaient été victimes. Ceux du jeune homme allèrent même consulter un psychologue réputé pour lui demander conseil : comment se frayer un chemin vers le cœur de leur enfant pour le convaincre de ne pas faire des pas trop hâtifs ?

Voici la formidable réponse qu'il lui donna, publiée dans le journal : « Tout d'abord, calmez-vous. Sachez que c'est un mal très répandu en Israël et trouvez-y la consolation. J'ai moi-même une fille qui s'est repentie... »

Après avoir terminé son récit, le jeune visiteur de la Yéchiva, aujourd'hui un brillant avrekh, conclut : « Je suis venu ici pour examiner de près la nature de cette "coercition religieuse" dénoncée par ces gens. »

Bien entendu, lors de son séjour entre nos murs, il eut le loisir de constater l'inexistence d'un tel phénomène. Chaque étudiant a opté de son propre gré pour la voie du repentir. Après avoir goûté à la douce saveur de la Torah, tous ont choisi, par l'exercice de leur libre arbitre, de s'y attacher.

Combien de perles précieuses et de diamants se sont-ils égarés dans les rues emplies d'ordures ! Soyons-y attentifs, ouvrons bien nos yeux et rassemblons-les pour leur indiquer la voie du retour.